

La digitalisation au service de l'homme ?

Jacques Cossart, [Les Possibles n°10](#), Été 2016

La Confédération européenne des syndicats (CES) regroupe près de 90 organisations syndicales d'Europe. Pour la France, on y retrouve par exemple, la confédération CGT – qui a rejoint la CES en 1999 alors que la Fédération syndicale mondiale, dont elle était membre, continue d'exister – et la CFDT, mais pas Solidaires. La CES a suscité l'instauration de l'Institut syndical européen (ETUI) qui est soutenu financièrement par l'Union européenne.

L'ETUI mène régulièrement des études. En février 2016, il publie ainsi un [document de travail](#) intitulé « Les impacts sociaux de la digitalisation de l'économie ».

L'auteur, Christophe Degryse, tire quatre enseignements principaux quant à l'emploi :

- la création de nouveaux secteurs, de nouveaux produits,
- la transformation des emplois comportant une précarisation accrue pour les salariés,
- la destruction de certains emplois,
- le déplacement d'emplois au détriment de pays à haute protection sociale pour les transférer vers ceux à faible développement qui sont aussi ceux où les salariés sont les plus mal lotis.

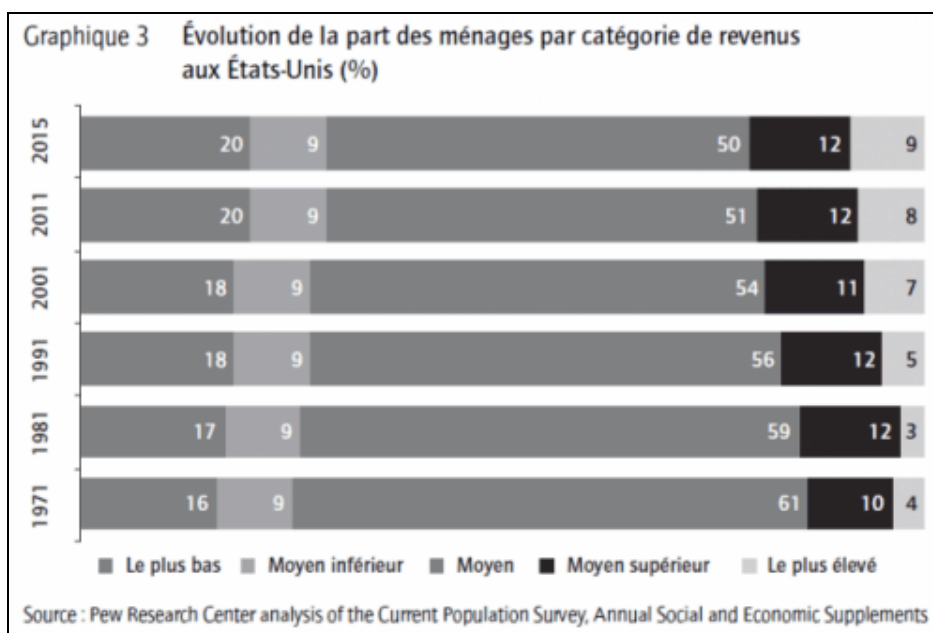
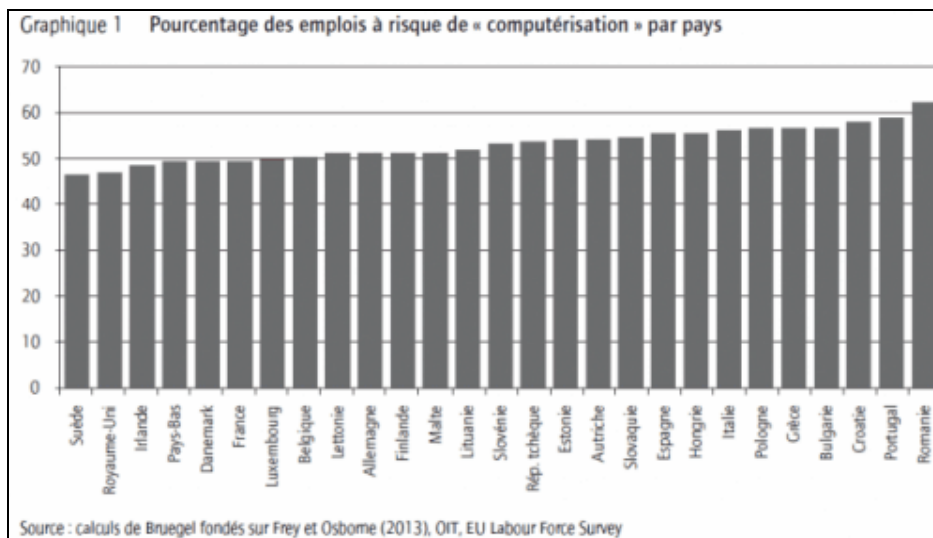
L'étalement du montant des revenus est considérable ; les salaires moyens calculés par l'[OCDE](#) en 2013 pour 30 pays vont de 1 à près de 5. L'OIT, pour sa part, publie tous les ans un Rapport mondial sur les salaires, la [version 2014/2015](#) note que les salaires réels moyens calculés pour 130 pays étudiés n'ont pas retrouvé en 2013, le niveau de 2007 ; cette année-là, leur croissance moyenne était de quelque 2,5 %, tandis qu'en 2013, elle dépassait à peine 1 %.

La modification de la structure des emplois n'a, ni rien d'étonnant, ni rien de dramatique en soi. Aucun syndicat ne réclamera, aujourd'hui, le maintien du nombre de postes de chauffeurs des machines à vapeur ! En revanche, si, au contraire de l'idéologie dominante, l'organisation de la société a pour but premier le bien-être durable de tous, la prévision de leur disparition et la mise en œuvre des dispositions à prendre – par exemple en matière de formation – pour que tous les anciens chauffeurs puissent être reclassés dans des emplois leur convenant et répondant à des besoins sociaux, paraît devoir être le b.a.-ba de la vie en société.

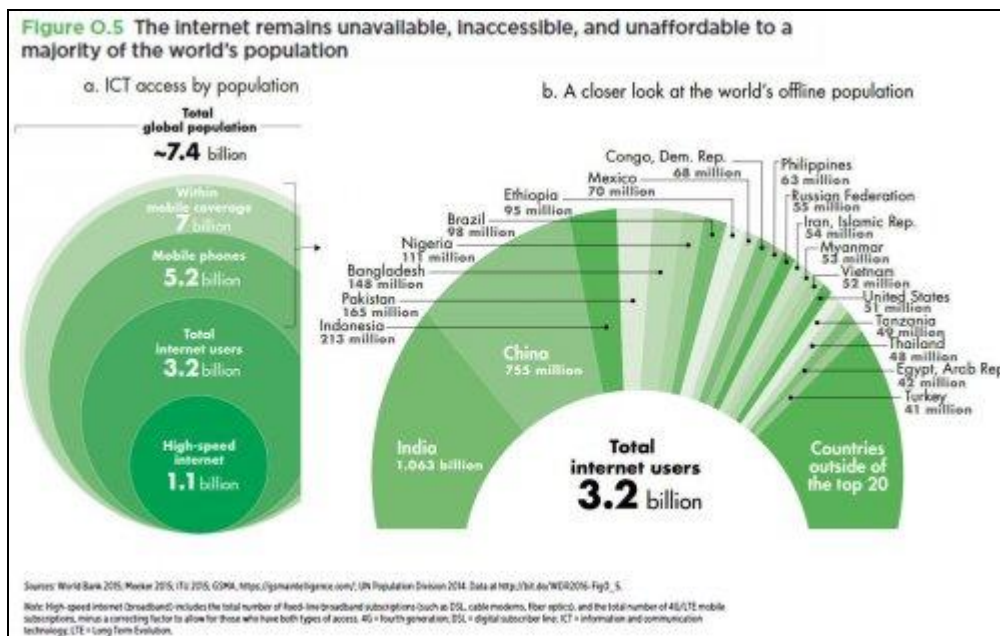
L'OIT a cherché à établir, par pays, une évaluation du pourcentage des emplois considérés comme « à risque » en raison de la « digitalisation » de l'économie. On reproduit le graphique 1 qu'elle montre page 25 à partir de pays européens. On mesure immédiatement l'ampleur des défis auxquels il va falloir faire face. La Suède, le pays au risque réputé le plus faible, doit quand même se préparer à devoir reconverter plus de 45 % de ses emplois tandis que pour la Roumanie il va s'agir, selon l'étude, de plus de 60 % de ses emplois. On note aussi une différenciation entre

les pays du « centre » de l'Union européenne et ceux de la marge qui, eux, vont devoir affronter des changements plus importants. Certains contestent ces données en prétendant que la disparition d'emplois sera compensée par l'apparition d'autres. C'est précisément la question qui vient d'être soulevée : les nouveaux répondront-ils à une demande sociale et entraîneront-ils des rémunérations suffisantes dans un environnement durable ? Les lendemains supposés devoir chanter dans une économie du « partage » ne peuvent guère être espérés que si son organisation n'est pas laissée, dans une sorte d'ubérisation triomphante, aux mains des propriétaires du capital. Ceux-ci ont déjà largement entrepris d'installer les plateformes mondiales dans des pays où, en effet, seront créés des emplois mais dont la rémunération sera 8 à 10 fois plus basse que dans les autres.

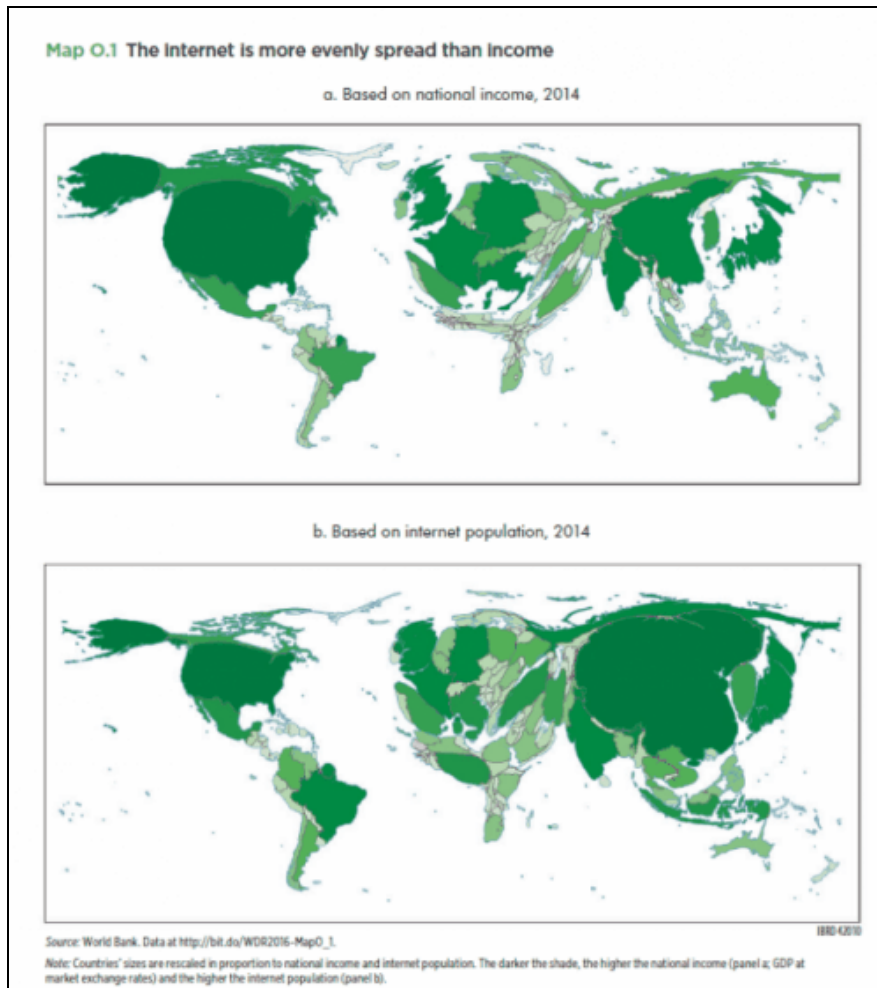
Cette crainte paraît largement fondée quand on examine le graphique 3, reproduit ci-après, portant sur les États-Unis examinés sur les six dernières décennies. On observe que, si le pourcentage de la part de tous les salaires a augmenté, celui des salaires les plus élevés a plus que doublé. Les chiffres sont tirés des statistiques fournies par le *Pew research center*, considéré pour présenter des données fiables.



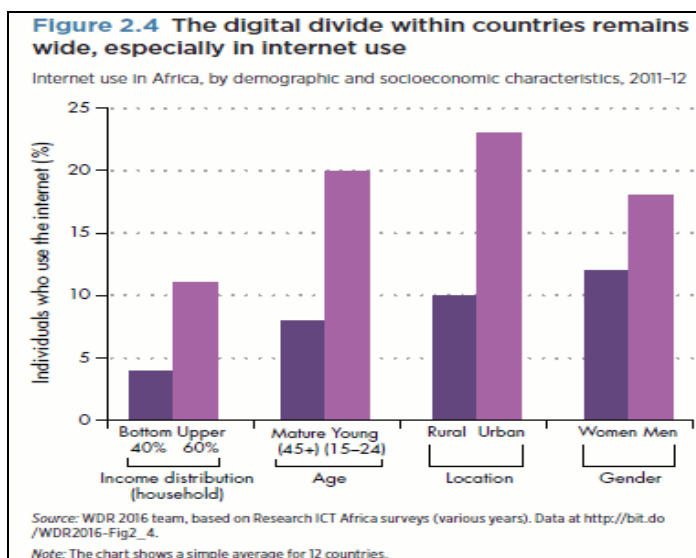
Pour sa part, la Banque mondiale publie en janvier 2016 [Digital dividends](#). Le rapport met en évidence la croissance des emplois et des services dans les pays ayant mis en œuvre un programme d'investissements dans les secteurs du numérique. Mais il souligne en même temps que les concentrations largement constatées accroissent la perte de postes de travail et les inégalités. Autrement dit, autant la « digitalisation » de l'économie offre de solides opportunités aux pays qui la favorisent, autant ce processus ne s'accompagnant pas d'une puissante régulation publique laissera s'installer la réduction des emplois et l'augmentation des inégalités. Il faut, en effet, rappeler que, comme on le voit sur le graphique de la page 8 reproduit ici, 60 % de la population mondiale n'ont pas accès à la toile informatique et 15 % seulement sont en mesure de supporter financièrement un accès à haut débit, quand il existe.



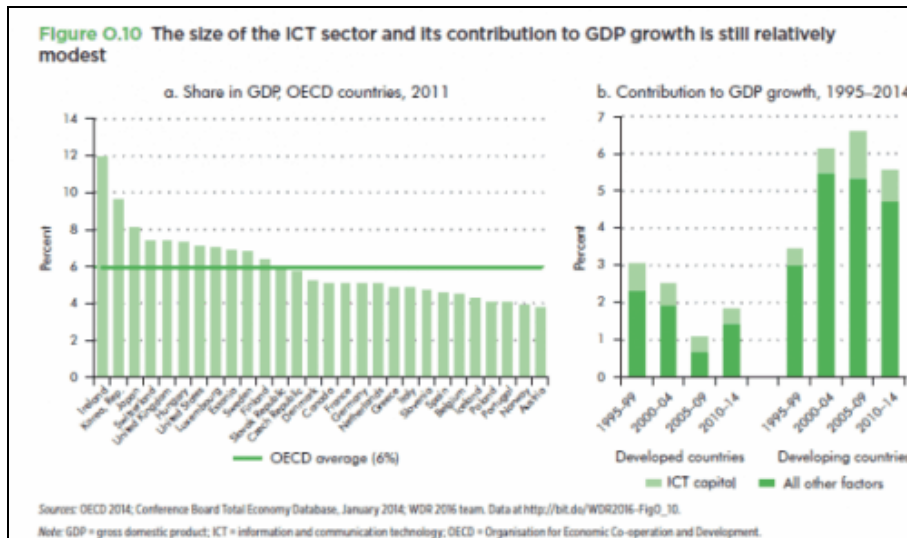
Plus impressionnantes encore peut-être, les deux séries de cartes mondiales présentées page 7. Les pays y ont été redimensionnés proportionnellement à leur PIB, évalué selon le taux de change pour la première, et au nombre d'utilisateurs d'internet pour la seconde. Dans la série (a), plus la couleur est foncée plus le PIB est élevé et, dans la série (b), la différence d'intensité marque l'importance de la population internet. On remarque que l'inégalité dans la répartition des revenus est encore plus importante que celle de l'accès à internet.



La figure 2.4 figurant à la page 104 et reproduite ici dit assez combien les louanges entendues à propos de la merveilleuse croissance de l'Afrique sont à entendre avec circonspection. Moins de 15 % de la population africaine disposait, en 2012, de l'usage d'internet ; ce pourcentage était inférieur à 5 % pour les 40 % les plus pauvres.



On remarquera aussi à partir des deux graphiques de la figure 0.10 présentés page 13 et repris ci-dessous, que la part des TIC (technologies de l'information et de la communication) dans le PIB des pays de l'OCDE était encore, en 2011, assez modeste, puisque la moyenne était de 6 % du PIB de l'OCDE. Le graphique (b) indique la contribution des TIC (ICT) au PIB des pays en voie de développement et des pays développés pour la période 1995-2014.



On comprend que la Banque mondiale soit vivement favorable à répandre, partout dans le monde, l'accès à internet. On peut, sans difficulté, soutenir cet avis à la condition que passe bien dans la réalité une des observations de base du rapport, à savoir que ledit accès, pour devenir favorable à tous, a besoin « d'une puissante régulation publique ». Il s'agit, en effet, de préserver la société de trois risques graves qui, pourtant, dans notre monde capitaliste, sont déjà largement à l'œuvre :

- la concentration excessive qui, nous dit la Banque, va nuire à l'innovation. Elle est plus qu'entamée quand on sait que sur les quelque 43 000 transnationales recensées par la CNUCED dans le monde, seule une cinquantaine dispose de l'ensemble des commandes ; lire à ce propos [Les grandes gagnantes : les transnationales](#).
- les inégalités augmentent partout quand l'automatisation des tâches est conduite alors que la population salariée n'a pas la formation requise pour profiter des nouvelles technologies. Unes [étude](#) de deux chercheurs états-uniens, Aaron Smith et Janna Anderson, est publiée en août 2014 par *Pew Research Center* et *Elon University*. Ils ont posé à 1896 experts de diverses disciplines la question suivante : l'intelligence artificielle et la robotique vont-elles créer davantage d'emplois qu'elles ne vont en détruire d'ici à 2025 ? Il y a, selon ces experts, à peu près autant de chances d'être pessimiste qu'optimiste ! Les raisons qui, selon eux, poussent au pessimisme paraissent particulièrement dangereuses pour la société puisqu'ils indiquent que ce sont les moins qualifiés qui vont pâtir des changements, que les inégalités vont s'approfondir entre ceux qui vont maîtriser les TIC et ceux qui ne le pourront pas, enfin que notre système éducatif, politique et économique n'est pas adapté à cette révolution à venir.

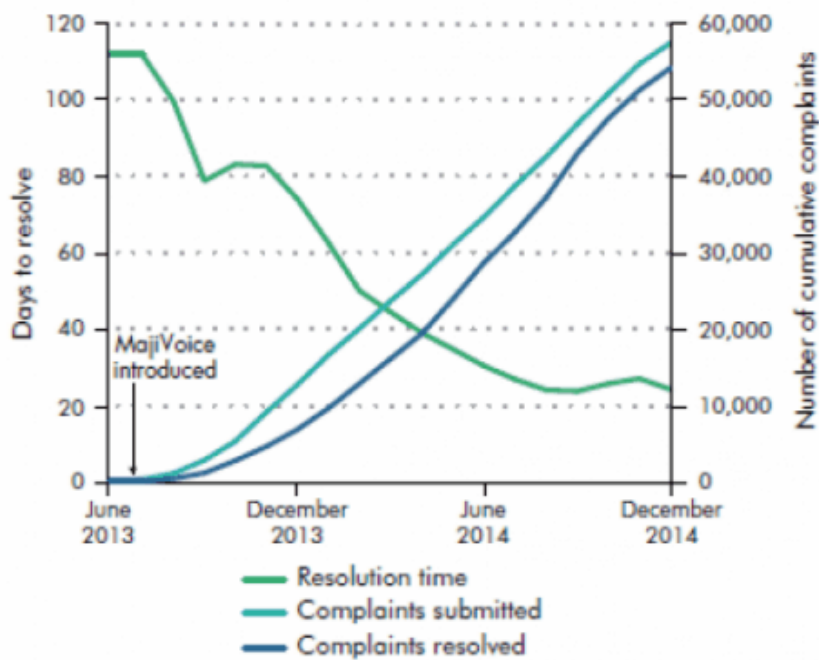
- le contrôle des citoyens, au contraire de ce qui pourrait être attendu, risque fort d'être étendu au bénéfice de ce qui n'est pas nommé *big brother* mais qui y ressemble diablement.

La Banque remarque, dans l'encadré de la page 16, que le milliard le plus pauvre pourrait être bénéficiaire d'un large accès à internet, notamment grâce à la réduction des coûts de transaction¹. Elle donne l'exemple des paysans d'un village sans électricité ni route de l'État de Bihar en Inde, qui bénéficient d'une vulgarisation agricole dispensée par une ONG ayant accès à internet. Elle montre aussi combien les services publics pourraient améliorer la qualité que les populations sont en droit d'en attendre ; elle fournit, page 166, l'exemple de la compagnie de distribution de l'eau à Nairobi qui, grâce à l'installation d'un système de transmission des informations recueillies chez les abonnés et communiquées par internet, en temps réel, est parvenue, en moins de deux ans, à faire passer le temps de carence de près de 120 jours à quelque 20 jours.

L'institution de Washington affirme clairement sa conviction : les TIC sont un puissant moteur du processus de croissance. Il s'agit là, en effet, d'une évidence qu'il est sans intérêt de discuter. En revanche, il est fort instructif de noter que ce credo s'accompagne de la mise en évidence de trois observations qui « pèsent » sur ce bienfait. En premier lieu, si l'usage du numérique connaît une croissance importante et rapide, celle-ci s'opère de manière fort disparate entre les entreprises, accroissant ainsi des biais de concurrence entre elles. Ensuite, cette disparité peut, dans un contexte de régulation insuffisante, voire absente, entraîner des dominations de type monopolistique, profondément dommageables pour l'ensemble de l'économie et des citoyens. Enfin, les positions dominantes, entraînent l'apparition de rentes procurant à leurs bénéficiaires – Google et autre Amazon – des ressources leur permettant, non plus seulement de dominer, mais d'écraser. Les auteurs du Rapport mondial 2016 sur le développement ont dressé la figure 0.14 dans laquelle le grand cercle représente l'économie analogique et le petit l'économie numérique. On y remarque clairement l'ampleur respectivement prise par les intérêts en place (*vested interests*), le monopole numérique et ce qu'ils dénomment, sous une forme d'euphémisme, une régulation incertaine.

¹ Les économistes appellent « coût de transaction », celui qui est rendu nécessaire pour parvenir à un échange économique sur un marché, en particulier pour obtenir toutes les informations relatives à cet échange.

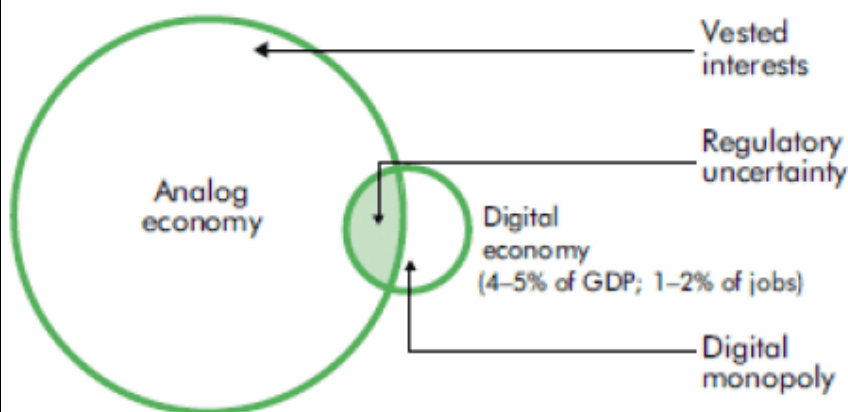
Figure 3.11 More complaints were resolved more quickly in the Nairobi water utility after the introduction of digital customer feedback



Source: World Bank 2015d. Data at http://bit.do/WDR2016-Fig3_11.

Note: Days to resolve represents the three-month trailing average; numbers of complaints are cumulative.

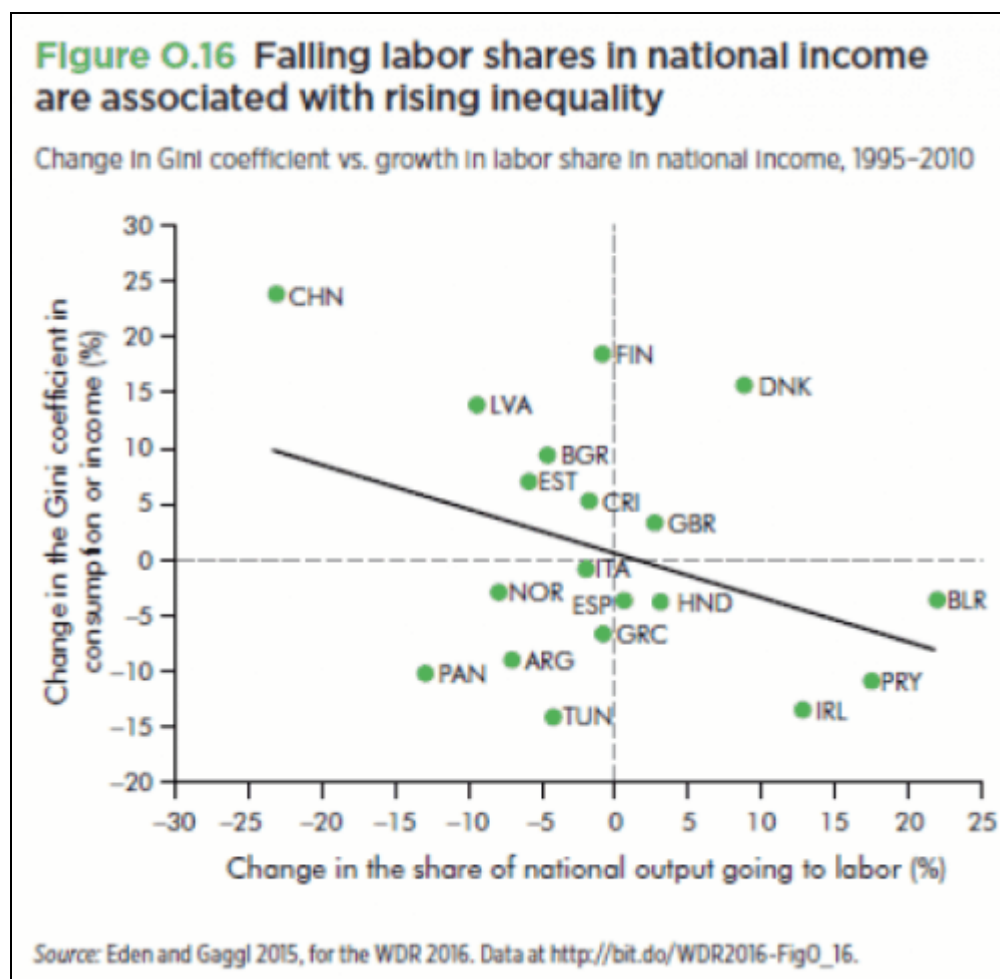
Figure 0.14 Factors explaining the lower adoption of digital technologies by businesses



Source: WDR 2016 team.

Même si ce n'est pas en rapport direct avec la numérisation de l'économie, les auteurs du rapport ont eu la bonne idée de faire, avec la figure 0.16, ce rappel : l'accroissement des inégalités dans le monde est liée à la baisse de la part du travail dans le PIB. Ils ont porté sur le même graphique, en ordonnée la variation, en

pourcentage, du coefficient de Gini², et en abscisse la variation, en pourcentage, de la part du revenu national. La Chine a ainsi vu ce coefficient augmenter de près de 25 % sur la période et s'accroître encore les inégalités ; en revanche, la Tunisie a fait le chemin inverse en les diminuant de 15 %. S'agissant de la part du travail dans le revenu national, elle a diminué, en Chine, de plus de 20 % et augmenté en Biélorussie de plus de 20%.



On lit très souvent, et sans doute est-ce vrai, qu'internet peut être un formidable moyen d'améliorer la démocratie. Les rapporteurs indiquent que rien de semblable n'est apparu en la matière. Ils notent, au contraire, que les TIC ont, très largement, profité aux classes aisées.

Internet serait-il un bien public ? Au regard des enjeux qu'il met en œuvre, des dangers qu'il représente en même temps que des progrès qu'il pourrait permettre, on ne peut que souhaiter qu'il devienne un véritable bien public mondial. Lire [Les biens publics mondiaux, sauvetage du capitalisme ou révolution ?](#)

² Le coefficient de Gini est notamment utilisé pour mesurer les inégalités de revenus dans les pays. Il varie de 0 qui signifierait une égalité totale entre tous les revenus des individus, à 1 qui supposerait l'intégralité de ceux-là irait à un seul.